



DECLARATION LIMINAIRE
CAPD du 22 Novembre 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs,

Cette CAPD marque le renouvellement de nos instances avec de nouvelles modalités de votes : une nouvelle réglementation en faveur de l'amélioration du Dialogue Social.

Pour la grande majorité de nos collègues, le parcours du salarié citoyen a été particulièrement complexe et le taux de participation est en grande partie le reflet de l'ensemble de ces difficultés : calendrier inapproprié et trop restreint, multiplicité de codes, serveur inaccessible à certains types d'ordinateur ou avec le logiciel JAVA, Et ce malgré tous les efforts des personnels de l'IA comme du SIGE au rectorat.

Par conséquent, vous comprendrez nos interrogations au sens donné par notre gouvernement au dialogue social avec les organisations syndicales

Nous en voulons pour preuve les annonces sur

- les nouvelles modalités de notation des enseignants : occasion de réaliser des économies budgétaires sur la rémunération des enseignants des écoles, collèges et lycées en les alignant sur le rythme d'avancement le plus défavorable, alors qu'ils sont toujours en attente d'une réelle revalorisation de leur salaire. Alors que l'évaluation des enseignants mériterait un débat de fonds tant elle a besoin d'être améliorée.

Ce texte doit entrer en application à la rentrée 2012, mais qu'en est-il du dialogue social quand le projet est annoncé avec une date de mise en application déjà fixée dans quelques mois ?

Le 15 décembre prochain, à l'appel quasi unanime des organisations syndicales une journée nationale d'actions aura lieu.

- la création d'un jour de carence en cas de congé maladie va toucher les collègues les plus fragiles, et une fois de plus tente d'opposer les salariés du privé et du public
- la non revalorisation du point d'indice depuis 3 ans impacte fortement le pouvoir d'achat de l'ensemble des collègues.

Le SE UNSA a pourtant identifié dans le budget 2012, 71 millions d'euros non affectés dans le programme rémunération des enseignants ! Nous avons donc demandé l'ouverture de négociations salariales sur deux dossiers pour lesquels il faut avancer :

- Tout d'abord l'ISOE –indemnité de suivi et d'orientation des élèves- versées à tous les enseignants du 2nd degré ...Des évaluations non rémunérées des élèves, aux rencontres avec les familles, au suivi de tous les projets de scolarisation des élèves –PAI, PPS, etc sont aujourd'hui les activités quotidiennes de tous nos collègues. Toutes ces tâches doivent être reconnues et rémunérées, à hauteur de 100 euros mensuels minimum. La pétition nationale lancée sur cette action dépasse les 11 000 signatures....

-Ensuite le ratio de hors classe des PE détient le triste record du ratio le plus faible de la fonction publique avec seulement 2 % ! Pour le SE UNSA l'augmentation de ce ratio doit être sensiblement accru. ... C'est un objectif important pour les rémunérations de fin de carrière au regard de la loi sur les retraites et du calcul des pensions.

Cadre A les enseignants ont la particularité d'être les plus mal payés de la fonction publique et de gagner 50 % de moins que leurs homologues
Pas étonnant que les étudiants en Master 2 se détournent des concours : La perspective d'être sous payés, mal considérés avec des conditions de travail détériorées, sans formation ... Tout cela pèse de façon sévère sur les vocations.

Cela nous conduit au deuxième point traité lors de cette CAPD, la formation continue des titulaires.

Pour le SE UNSA, la qualité de la formation et les contenus de la formation des enseignants devraient avoir un temps d'avance pour former les générations de demain Les documents que nous avons reçus, sont bien loin de cette indispensable ambition : il ne reste plus que 16 stages dont 6 (pour l'ASH) : les chiffres parlent d'eux-mêmes !

Enfin combien de ces stages seront effectifs pour les quelques 200 collègues retenus, faute de moyens de remplacement ?

En espérant que vous comprendrez la nature de toutes nos inquiétudes et notre attachement au service public d'éducation, je vous remercie de votre attention.